



Rue du Village 1
Tél. : 024 445 35 75
adm@chamblon.ch

Chamblon, le 1^{er} avril 2025

Dispense d'enquête n° 277 (article 111 LATC)
Parcelle n° 227 – Rue des Utins 23 à Chamblon
Remplacement d'une tabatière par un vélux

Nous avons bien reçu votre demande de dispense d'enquête du 26 mars dernier, qui a retenu toute notre attention.

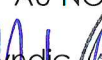
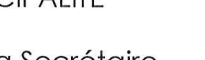
La Municipalité a décidé, en sa séance du 31 mars 2025, d'autoriser les travaux susmentionnés, aux conditions suivantes :

1. La présente autorisation est valable à partir de ce jour, pour une durée de deux ans, sous réserve de modifications (par exemple : changement du type d'objet, de taille ou d'emplacement, changement de propriétaire(s) des parcelles voisines, etc.)
2. Aucune modification ne peut être apportée au projet, sans avoir été soumise préalablement à la Municipalité ;
1. Un émolument de CHF 100.- est à régler au moyen du BV en annexe.

Droit de recours (art. 95. LPA-VD Loi sur la procédure administrative) :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal. L'acte de recours doit être déposé à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (avenue Eugène-Rambert 15, 1014 Lausanne) dans les trente jours suivant la communication de la décision attaquée. Il doit être signé et indiquer les conclusions et motifs du recours. La décision attaquée est jointe au recours. Le cas échéant, ce dernier est accompagné de la procuration du mandataire. L'avis de dispense d'enquête ci-joint, est affiché au pilier public à partir de ce jour jusqu'au 30 avril 2025. **Aucuns travaux ne sont autorisés** pendant le délai de recours précité.

Nous vous remercions de bien vouloir vous conformer aux prescriptions susmentionnées et vous adressons, Monsieur, nos salutations les meilleures.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
 Le Syndic  Max Hozer
 La Secrétaire  Rachelle Hofmann

Annexes mentionnées

Copies : Bourse communale / Bureau technique / ECA



**Demande de permis de construire avec
dispense d'enquête (articles 111 LATC et 72d RLATC)**

**Autorisation communale pour travaux de minime importance pouvant être dispensés
d'enquête publique mais faisant l'objet d'une autorisation municipale et/ou cantonale,
nécessitant l'accord des voisins concernés.**

LOCALISATION

Situation, rue et n° : RUE DES UTTINS 23
N° parcelle(s) : 233 227 n° ECA : 136
Type d'immeuble : _____

PROPRIETAIRE(S)

Nom, Prénom : ROUX DANIEL
Adresse : RUE DES UTTINS 23
NPA, Localité : 1436 CHAMBLON
Téléphone : 078 671 95 87
E-mail : DANIELROUX33@GMAIL.COM

REQUERANT

Nom, Prénom : IDEM
Adresse : _____
NPA, Localité : _____
Téléphone : _____
E-mail : _____

BENEFICIAIRE

Nom, Prénom : IDEM
Adresse : _____
NPA, Localité : _____
Téléphone : _____
E-mail : _____
Type de commerce : _____

FACTURATION (émolument d'un montant de CHF 100.-)

- ☐ Bénéficiaire
☐ Requérent
☒ Propriétaire(s)

DESCRIPTIONS DES TRAVAUX

Nature des travaux :

REEMPLACEMENT D'UNE TABATIERE PAR UN VELUX

Dimensions approximatives (m) :

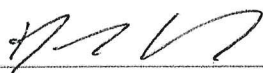
Largeur : 0.78 Longueur : 1.18 Hauteur :

Date : 26.03.25

SIGNATURES

Propriétaire(s)

DANIEL ROUX



Voisin(s), parcelle n°

Voisin(s), parcelle n°

Voisin(s), parcelle n° 236

MONIQUE FIAUX



Voisin(s), parcelle n° 235

ROBERT MOSER



Voisin(s), parcelle n° 234

SEBASTIEN TONDI



Voisin(s), parcelle n°

Voisin(s), parcelle n° 232

MAXIME DARGOT



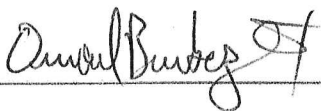
Voisin(s), parcelle n° 231

BLAISE TIVEMBART



Voisin(s), parcelle n° 230

OURIEL BARBEZAT



Voisin(s), parcelle n° 229

GRAZIELLA ILARDO



Voisin(s), parcelle n° 228

JAKOB STERN



Voisin(s), parcelle n°

Voisin(s), parcelle n°

Voisin(s), parcelle n°

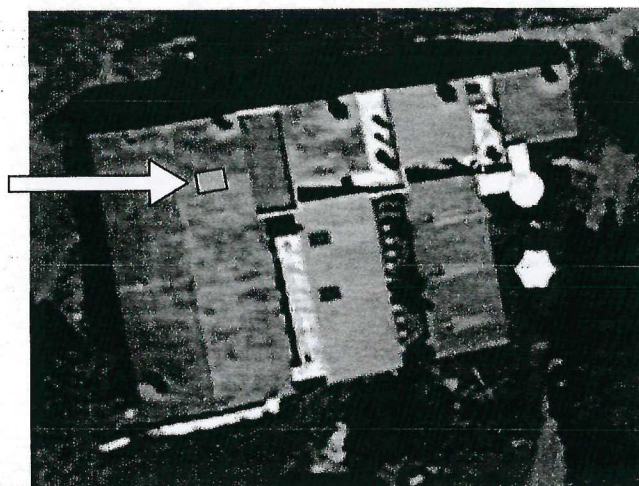
DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA DEMANDE

- Extrait de cadastre avec la position des travaux envisagés et les distances aux limites de la propriété.
- Plan(s) signé(s) par tous les propriétaires des parcelles TOUCHANT la parcelle concernée, coupes, élévations, photos et esquisses avec cotes nécessaires à la bonne compréhension des travaux prévus.

Pose d'un Velux, demande de permis de construire avec dispense d'enquête

Vue d'ensemble

Velux de 78 x 118 cm



Monique Fiaux
Rue des Uttins 29
Parcelle n° 236

Monique Fiaux

Robert Moser
Rue des Uttins 27
Parcelle n° 235

R Moser

Sébastien Tondini
Rue des Uttins 25
Parcelle n° 234

S. Tondini

Daniel Roux
Rue des Uttins 23
Parcelle n° 233

D. Roux

Maxime Darçot
Rue des Uttins 21
Parcelle n° 232

M. Darçot

Blaise Tinembart
Rue des Uttins 19
Parcelle n° 231

B. Tinembart

Ouriel Barbezat
Rue des Uttins 17
Parcelle n° 230

Ouriel Barbezat

Graziella Ilardo
Rue des Uttins 15
Parcelle n° 229

G. Ilardo

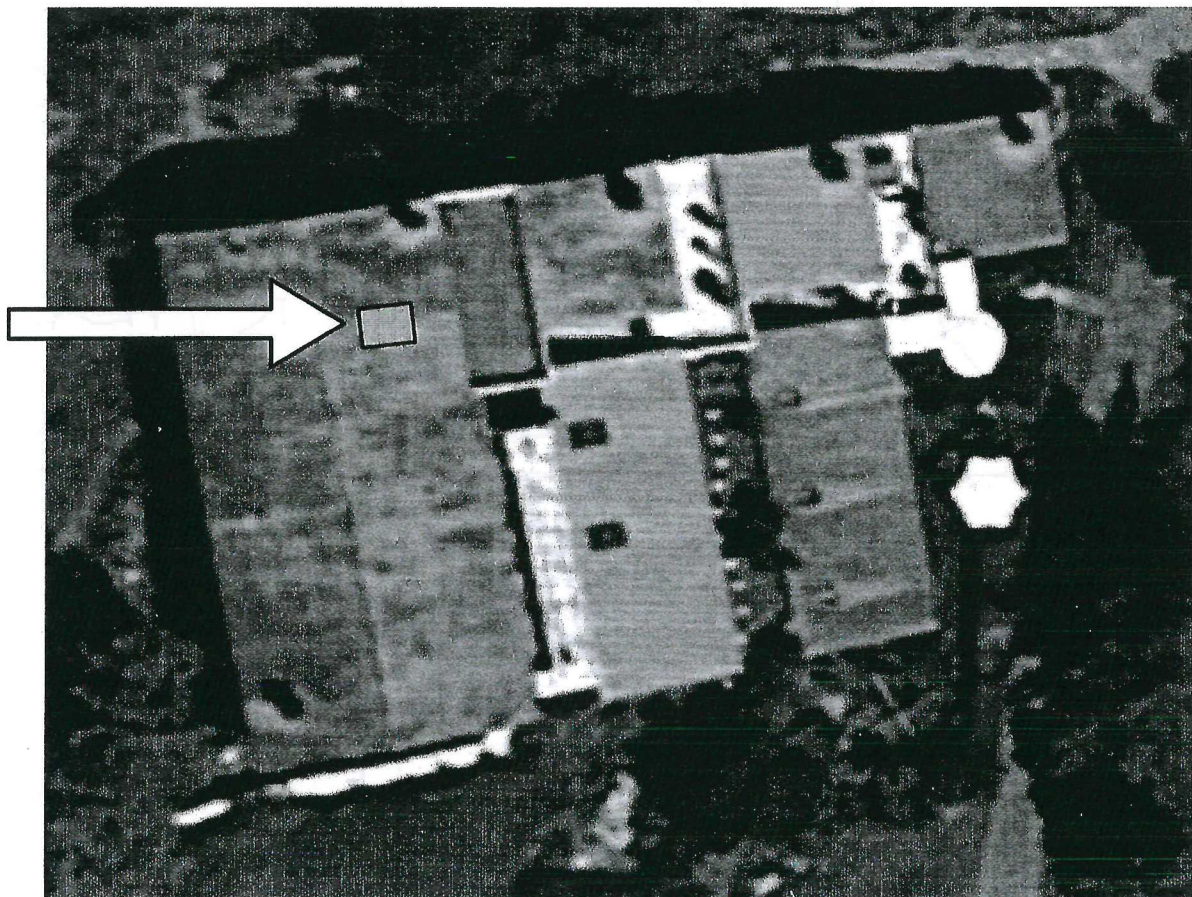
Jakob Stern
Rue des Uttins 13
Parcelle n° 228

J. Stern

Vue d'ensemble



Velux de 78 x 118





DISPENSE D'ENQUÊTE – 01.04.2025

Propriétaire : Daniel Roux
Rue des Uttins 23
1436 Chamblon

N° de parcelle : 227

Nature des travaux et description de l'ouvrage : Remplacement d'une tabatière par un vélux

Adresse de l'ouvrage : Rue des Uttins 23 – 1436 Chamblon

Le dossier peut être consulté au Greffe municipal
du 1^{er} au 30 avril 2025

Droit de recours (art. 95. LPA-VD Loi sur la procédure administrative) :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal. L'acte de recours doit être déposé à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (avenue Eugène-Rambert 15, 1014 Lausanne) dans les trente jours suivant la communication de la décision attaquée. Il doit être signé et indiquer les conclusions et motifs du recours. La décision attaquée est jointe au recours. Le cas échéant, ce dernier est accompagné de la procuration du mandataire.

La Municipalité